



AUTORISATION DE SORTIE ALP / ALSH

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ⁽¹⁾

Autorise mon enfant Classe de :

A quitter l'ALP ou l'ALSH **TOUT SEUL (vous pouvez répondre « Oui » uniquement pour les primaires et les ados)**. En cas de réponse négative, nous vous rappelons que l'enfant doit être récupéré devant le portail de l'école obligatoirement.


Oui

⁽¹⁾


Non

En cas de **réponse négative**, veuillez mentionner les personnes autorisées à venir chercher votre enfant.


Mr ou Mme ⁽¹⁾
Qualité :

Prénom :



Mr ou Mme ⁽¹⁾
Qualité :

Prénom :


Mr ou Mme ⁽¹⁾
Qualité :

Prénom :


Mr ou Mme ⁽¹⁾
Qualité :

Prénom :


⇒ Veuillez nous avertir à l'avance sur papier libre si une personne autre que mentionnée sur ce document vient chercher votre enfant. **La pièce d'identité sera systématiquement demandée.**

Si cela intervient **dans le cadre associatif pendant le temps péri ou extra scolaire**, nous vous remercions de mentionner dans votre demande le nom de la personne qui vient chercher votre enfant, la date du jour concernée, l'heure d'arrivée de l'intervenant et l'heure éventuelle de retour. Votre demande devra préciser le nom de l'association concernée et devra être signée de la part du parent. La commune décline toute responsabilité pendant cette prise en charge.

⇒ Dans le cadre d'une séparation familiale, nous vous demandons la fourniture d'une attestation du tribunal mentionnant le droit de garde (obligatoire).

Fait le :

Signature du responsable légal

A :

Précédée de la mention « lu et approuvé »

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile